

Brevet fédéral 2009 - 2010

Spécialiste en finance et comptabilité



EDU OUA

Certificat suisse de qualité
pour les institutions de formation continue

VOTRE FORMATION
CONTINUE

virgile
formation

Virgile Formation

Quai Maria-Belgia 18

1800 Vevey

Tél. 021 921 19 62

www.virgile.ch

LES EXPERTS DE LA COMPTABILITE !

Table des matières

Extrait de presse	3
Contexte économique	3
Groupe cible	4
Conditions d'admission	4
Objectif de formation	5
Système éducatif Suisse	5
Contenu de formation	6
Méthode de travail	6
Points forts de la formation	6
Durée, horaires	6
Structure de la formation	7
Matières d'examen	7
Titre délivré par l'OFFT	7
Chargés de cours	8
Chefs de file	9
Secrétariat	9
Lieux des cours	9
Inscription aux cours	9
Inscription à l'examen fédéral	9
Aide financière	10
Finances de cours	10
Conditions de retrait	10

Introduction

Extrait de presse

Un brevet de formation professionnelle supérieure garantit une hausse de salaire, ce qui n'est pas le cas de tous les titres universitaires.

Certains titres universitaires ne sont pas forcément rentables. Stefan Wolter, économiste spécialisé dans la formation, est même arrivé à la conclusion qu'un doctorat et même un MBA (master of Business Administration) ont peu de conséquences sur la fiche de paie. Ce constat intéresse toutefois peu les universitaires, seuls les économistes, les juristes et les médecins avouant se soucier d'argent. Ce n'est pas le cas des étudiants en sciences humaines qui ont cependant tendance à surestimer le salaire qui les attend.

Les titulaires d'un CFC qui suivent une formation professionnelle supérieure, en revanche, sont sûrs de mettre du beurre dans leurs épinards. Et c'est tout bénéfique pour la collectivité, puisqu'ils lui paieront un impôt élevé alors qu'elle aura peu dépensé pour leur formation.

(Cashdaily, 03.04.2008)

Contexte économique

La mondialisation de l'économie, la globalisation des marchés, le formidable essor des technologies de la communication et de l'information ont un impact important sur les entreprises et les administrations. Les données mises à la disposition des décideurs sont toujours plus nombreuses, les paramètres financiers se compliquent, la valeur et l'interprétation rapide des informations demandent des compétences diversifiées et approfondies.

Le professionnel de la comptabilité doit présenter un profil solide, assistant et conseillant la direction des entreprises et administrations dans leurs choix stratégiques, expert dans l'analyse des systèmes économiques et financiers fournissant et interprétant les données analytiques. Il doit disposer d'une solide expérience du terrain pour être capable d'appliquer ses compétences à la réalité de l'entreprise.

Le titre de «Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral» complète les formations plus généralistes du domaine et offre aux porteurs de ce brevet la garantie d'une insertion professionnelle de haut niveau.

Groupe cible

Proposée en emploi, la formation préparant aux examens du Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité est accessible à tout porteur d'un diplôme secondaire (CFC, maturité professionnelle ou gymnasiale, diplôme ESC), pouvant justifier d'une activité professionnelle de 3 ans dans la comptabilité au moment de l'examen final.

Conditions d'admission

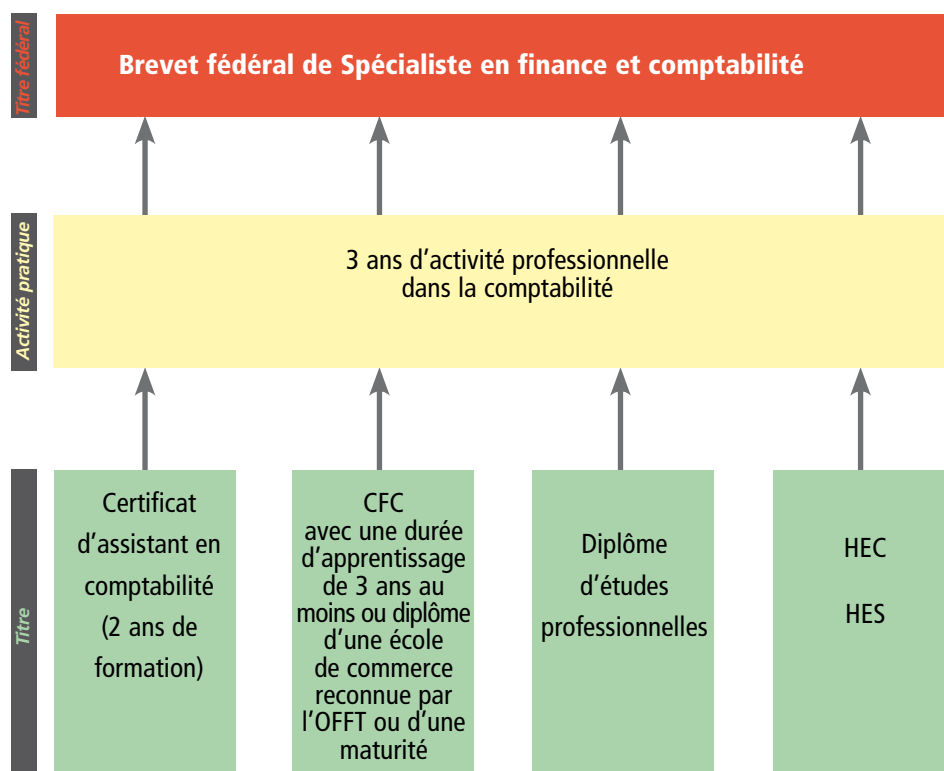
Sont admis à l'examen les candidat(e)s qui :

a) sont en possession des titres suivants :

- certificat de capacité professionnelle ou certificat d'une école de commerce reconnue par l'OFFT ou d'une maturité;
- certificat d'assistant(e) en comptabilité accompagné d'une durée de formation d'au moins 2 ans;
- brevet d'un examen professionnel ou diplôme d'un examen professionnel supérieur;
- titre d'une haute école ou d'une école professionnelle supérieure.

b) peuvent justifier d'une activité professionnelle de 3 ans.

Une activité professionnelle au sens du présent règlement d'examen signifie une activité qualifiée dans le domaine de la comptabilité. Le terme fixé pour la justification de l'activité professionnelle est le 31 mars de l'année de l'examen.



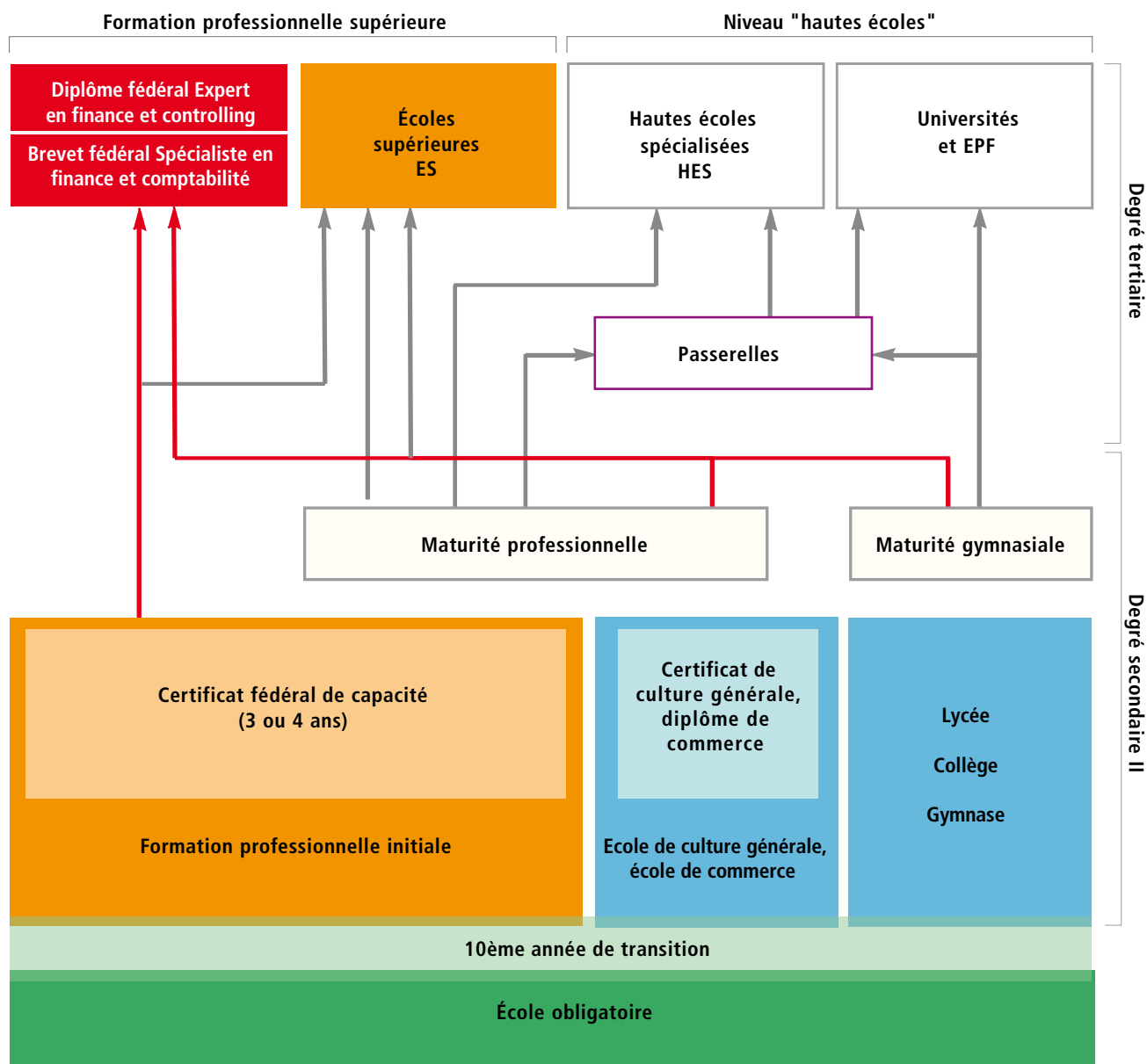
Objectif de formation

Le spécialiste en finance et comptabilité avec Brevet Fédéral assume une fonction dirigeante dans tous les domaines de la finance et de la comptabilité d'entreprise.

Les domaines d'activité possibles sont :

- Chef comptable
- Directeur financier
- Agent fiduciaire.

Système éducatif Suisse



Contenu de formation

Comptabilité générale, gestion financière, comptabilité analytique, planification et contrôle, fiscalité, organisation de la comptabilité, salaires et assurances sociales, droit (droit des personnes, droit des obligations, contrats, sociétés, poursuite pour dettes et faillite, droit pénal).

Le contenu est élaboré en fonction des Directives et du Règlement relatifs aux examens du brevet fédéral, disponibles sur le site www.examen.ch

Méthode de travail

Séminaires extra-muros - Etudes de cas - Travaux de groupe - Formation par les pairs - Tests réguliers en classe - Examens «en blanc» - Stages de révision.

Points forts de la formation

- Expertise dans les domaines financiers
- Ancrage des apprentissages sur le terrain
- Formation assurée par des experts-praticiens exerçant leur métier au quotidien et disposant d'une expérience de l'enseignement aux adultes.

Ce choix permet de minimiser l'écart qui existe parfois, dans les filières académiques notamment, entre la formation théorique et le travail en entreprise.

Professionnels recherchés

On n'a jamais eu un tel besoin de collaborateurs et de collaboratrices compétent(e)s que dans le monde actuel. Un monde qui évolue très vite en raison de la complexité des systèmes économiques, de la mondialisation, des fluctuations rapides du marché, de la concurrence.

Le comptable breveté assiste la direction de l'entreprise à laquelle il fournit en permanence des informations qui permettent de définir une politique, d'infléchir une stratégie. Les données analytiques constituent désormais des instruments primordiaux de la direction d'entreprise.

Durée, horaires

- Formation en emploi
- Plus de 800 périodes de cours
- Temps nécessaire à l'étude autonome ~6-8h par semaine.

La formation vous est proposée selon deux scénarii :

1) Cours accéléré (2 ans) dès janvier de chaque année à

Vevey :

les vendredis après-midis et samedis matins

Lausanne :

les vendredis après-midis et samedis matins

Genève :

les mercredis dès 16h00 et samedis matins.

2) Cours 1 à 2 soirs par semaine + samedi (3 ans) dès septembre de chaque année

Filière remplaçant la filière en 4 ans proposée à :
Genève, Sion et Lausanne

C'est une filière qui a fait ses preuves et qui permet aux candidats de préparer les examens dans un rythme moins soutenu, tout en continuant à exercer une activité professionnelle à 100 %.

Vacances

Dans la mesure du possible, selon le système scolaire du canton concerné.

Structure de la formation

Un cours d'introduction (compris dans le programme de 1ère année) est prévu sur 24 périodes et comporte les matières suivantes :

Amortissements - Provisions - Transitoires - Salaires et charges sociales - Opérations sur marchandises (5 méthodes) - Opérations sur titres - Opérations sur immeubles - Comptabilisation de la TVA - Réserves latentes - Monnaies étrangères.

Matières d'examen

Partie	Désignation de l'épreuve	Nature	Durée	Pondération
I	Comptabilité	écrit	8 h	3 fois
II	Fiscalité	écrit	3 h	2 fois
III	Salaires et assurances sociales	écrit	1.5 h	1 fois
IV	Droit	écrit	1.5 h	1 fois
V	Comptabilité (examen oral)	oral	30 min.	1 fois
Total		écrit	14 h	
		oral	30 min.	

Les dates et coûts des examens + descriptif et règlement se trouvent sur le site : www.examen.ch

Titre délivré par l'OFFT

- Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral
- Fachfrau/Fachmann Finanz- und Rechnungswesen mit eidgenössischem Fachausweis
- Specialista in finanza e contabilità con attestato professionale federale
- Swiss Certified Specialist for Finance and Accounting.



Chargés de cours

La plupart des chargés de cours sont titulaires du Certificat M1 de la FSEA ou du Brevet fédéral de formateur d'adultes (BFFA).

Noms	Prénoms	Matières enseignées	Titres
BAGNOUD	Pascal	CAE	Expert fédéral en finance et controlling
BEZENCON	Raymond	Consolidation, CAE, AF	Expert fédéral en finance et controlling
BONVIN	Antoine	Fiscalité directe	Expert fédéral en finance et controlling, Expert fiscal
BRIGUET	François	Organisation	Diplôme fédéral d'organisateur
CASA	Stefano	Fiscalité des personnes physiques et morales	Fiscaliste
CHATAGNY	Laurent	Fiscalité : DT et IA	Fiscaliste
DE MITRI	Thierry Alexandre	Fiscalité directe	Expert fiscal
DECURTINS	Artur	Droit : PG, sociétés, LP, casus, contrats	Avocat, Informaticien de gestion EPFL
DEL RIZZO	Luc	Droit : PG, sociétés, contrats, successoral, pénal	Avocat
DESSEMONTET	Raphaël	Droit des contrats, partie générale, introduction au droit	Avocat
DUC	Jean-Jacques	Droit : LP	Brevet d'aptitude aux fonctions de préposé aux poursuites et aux faillites
EPINEY	Dominique	CAE, budgets, planification et contrôle, investissements	Expert fédéral en finance et controlling
EPINEY SAVIOZ	Evelyne	CF, consolidation	Experte fédérale en finance et controlling
FOURNIER	Victor	CAE	Expert fédéral en finance et controlling
GILLIOZ	Laurent	Fiscalité : DT et IA	Fiscaliste
GUTOWSKI	Adrien	Droit des sociétés, contrats spéciaux	Avocat
HUGUENOT	Pascal	TVA	Inspecteur TVA
IMBODEN	Philippe	Consolidation	Expert fédéral en finance et controlling
JEANNERET	Denis	Informatique	Ingénieur HES
KOCH	Anabelle	Fiscalité des personnes physiques et morales	Avocate
LECYGNE	Christian	CF, consolidation, investissements, AF	Expert fédéral en finance et controlling
MAGNENAT	Marcel	Assurances sociales, admin. perso., salaires	Consultant indépendant
MARTENET	Patrick	TVA	Expert fiscal AFC
MICHIELAN	Tiziano	Administration du personnel	Spécialiste en gestion de ressources humaines
MOIX	Clément	CF, AF	Expert fédéral en finance et controlling
OTTAVIANELLI	Umberto	TVA	Expert fiscal AFC
PAGE	Anne-Catherine	Droit : PG, contrats, droit successoral, Casus	Avocate
PAGE	Geneviève	Droit : PG, contrats, Casus, sociétés	Experte fiscale
PAPILLOUD	Dominique	Fiscalité directe	Fiscaliste
PERERA	Johnny	CF	Expert fédéral en finance et controlling
PERRIN	Michaël	CF	Expert fédéral en finance et controlling
PERRUCHOUD	Jean-Yves	Organisation	Expert comptable
RION	Didier	TVA	Expert fiscal AFC, Expert fédéral en finance et controlling
ROUVINEZ	Christophe	Statistiques	Expert fédéral en finance et controlling
SALAMIN	Olivier	CF	Expert fédéral en finance et controlling
SATTIVA SPRING	Christine	Droit Casus, contrat de travail	Avocate
STOUDMANN	Patrick	Droit pénal, Casus	Avocat
STUCKER	Cédric	Fiscalité directe	Expert fiscal
TROMBELLA	Fabrice	TVA	Expert fiscal AFC
VULLIOUD	Marc - Olivier	CF, Statistiques, AF	Expert fédéral en finance et controlling
VULLYAMOZ	Maria-Pia	Coûts partiels, planification & contrôle, AF, stat., invest.	Experte fédérale en finance et controlling
WALTER	Alexandre	Analyse financière	Expert fédéral en finance et controlling
WIND	Annelies	Mathématique	Licenciée en sciences économiques, MBA
WUICHET	Gilbert	Fiscalité : DT et IA	Expert fiscal

Chefs de file

- M. Christian Lecygne : tél. 079 226 14 08
- M. Raymond Bezençon : tél. 079 213 81 23

Secrétariat

Ouverture du secrétariat au Quai Maria-Belgia 18 à 1800 Vevey :
du lundi au vendredi : 08.00-12.00 / 13.30-18.30 Samedi : 08.00-11.00.

Contact pour les formations proposées à Vevey, Lausanne, Genève :
Mme Claire Nicolet / tél. 021 921 19 62 / cnicolet@virgile.ch

Contact pour la formation proposée à Sion :
Mme Paola Marino / tél. 021 921 19 62 / pmarino@virgile.ch

Lieux des cours

- Vevey (2 ans) : Virgile Formation, Quai Maria-Belgia 18
- Lausanne (2-3 ans) : - Brevet en 2 ans : EPFL, 1015 Lausanne
- Brevet en 3 ans : Haute Ecole Pédagogique, Av. de Cour 33 + EPFL
- Genève (2-3 ans) : - Forum Crédit Suisse, rue de Lausanne 17, 1201 Genève
- Unimail, Boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève
- Sion (3 ans) : - CFPS Centre Formation Professionnelle, Av. de France 25, 1950 Sion

Inscription aux cours

Au secrétariat, par poste, ou sur notre site www.virgile.ch (bulletin en PDF à télécharger).

Derniers délais d'inscription : - fin juillet de chaque année (formation sur 3 ans)
- fin décembre de chaque année (formation sur 2 ans).

Inscription à l'examen fédéral

L'inscription se fait «en ligne», sur le site www.examen.ch; le candidat s'inscrit lui-même. Attention aux délais !

Aide financière

Genève

Pour les participants aux formations proposées dans le canton de Genève, le service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) du DIP peut accorder un remboursement des frais de cours, en fonction du parcours professionnel, du revenu et de la fortune du participant. Se renseigner auprès de Virgile Formation.

Vevey - Lausanne - Sion

Pour les autres cantons, se renseigner auprès du Fonds Cantonal pour la Formation Professionnelle.

Finances de cours

Formation en 3 ans

Fr. 3'400.- par année, payable avant le début des cours.

- Certains photocopiés et photocopies sont compris dans la finance.
- Autres supports (livres) à acheter au secrétariat ou en classe.

Formation en 2 ans

Fr. 5'100.- par année, payable avant le début des cours.

- Certains photocopiés et photocopies sont compris dans la finance.
- Autres supports (livres) à acheter au secrétariat ou en classe.

Conditions de retrait

Voir conditions générales au dos du bulletin d'inscription.



Ils nous font confiance...

Alpicom S.A. - Migros Vaud – Pricewaterhouse Coopers S.A. - Eurofin Services S.A. - Litasco S.A. - SpringBoost S.A. - Fidu-Online Moret Patrice - Fondation Barry - Kendris Private S.A. - Fidustrust Gestion & Conseils S.A. - COFIS Compagnie Fiduciaire S.A. - Hôpitaux Universitaires de Genève - Fiduciaire Fidag S.A. - Dysbox S.A. - Commune de Chamoson - Etablissement Darty S.A. - Elpol Valais S.A. - Total (Suisse) S.A. - Rolex S.A. - Coop Basel Région Suisse Romande - Soda-Club Distribution S.A. - Hôpital du Pays-d'Enhaut - OCAS (Office cantonal des Assurances sociales) - Fidraco S.A. - Fiduciaire Rhodanienne S.A. - Etat de Vaud / DGEP (direction générale de l'enseignement post-obligatoire) - LGT Société Fiduciaire Suisse - Nestlé Waters (Suisse) S.A. - Axima S.A.- Coop, Région Suisse Romande - Meteor Holding S.A. - Banque Raiffeisen Lausanne-Haute-Broye-Jorat - Energie Ouest Suisse S.A. - TCS (Touring Club Suisse) - Ernst & Young Accounting Services S.A. (EYAS) - Commune de Nendaz - Hôpitaux Universitaires de Genève - CICR Comité International de la Croix-Rouge - Romande Energie S.A. - La Montre Hermès S.A. - AKKA Switzerland S.A. – etc.



Cours proposés chez Virgile Formation

Comptabilité

- Certificat comptabilité orientée pratique (Vevey)
- Certificat comptabilité générale (Lausanne)
- Certificat formation supérieure en comptabilité (Vevey)
- Module TVA (Vevey)
- Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité (Vevey, Lausanne, Genève, Sion)

Economie (Lausanne)

- Ecole Supérieure d'Economie ESE

Controlling (Lausanne)

- Diplôme fédéral d'expert/e en finance et controlling

Langues (Vevey)

- Allemand
- Français
- Anglais
- Espagnol

Informatique (Vevey)

- Excel pour la gestion financière
- Brevet fédéral d'informaticien/ne I-CH
- Diplôme fédéral d'informaticien/ne I-CH
- Autres cours sur demande

PHOTO

CONTRAT DE FORMATION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____

Tél. privé : _____ Natel : _____

E-mail : _____

Date de naissance : _____

No AVS : _____

Moyen de transport : _____

Employeur : _____

Adresse : _____

NPA : _____ Localité : _____

Tél. prof. : _____ E-mail : _____

(«Ecoles & Titres» : rubriques à l'attention des nouveaux participants)

Ecoles suivies : _____

Titre(s) obtenu(s) : _____

Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité

Formation en 4 ans		Formation en 2 ans			Formation en 3 ans		
Année 2010/2011 : Fr. 2'550.-		Année 2010/2011 : Fr. 5'100.-			Année 2010/2011 : Fr. 3'400.-		
LAUSANNE	SION	VEVEY	LAUSANNE	GENEVE	LAUSANNE	GENEVE	SION
<input type="checkbox"/> 3ème	<input type="checkbox"/> 4ème	<input type="checkbox"/> 1ère	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 1ère	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 1ère	<input type="checkbox"/> 2ème
<input type="checkbox"/> 4ème	<input type="checkbox"/> 4ème	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 2ème	<input type="checkbox"/> 3ème	<input type="checkbox"/> 3ème

Comment avez-vous connu Virgile Formation ? _____

La facture est à envoyer à mon adresse privée mon employeur
(Veuillez cocher ce qui convient)

Si paiement par l'employeur

Date, signature et timbre de l'employeur :

Conditions du contrat

Inscription

Seules les inscriptions parvenues dans les délais seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. L'inscription au cours a valeur d'engagement définitif de l'élève pour la période du cours en question, quel(le) que soit le(la) chargé(e) de cours, Virgile Formation s'engageant à pourvoir à son remplacement par un(e) chargé(e) de cours de qualité ou formation équivalentes.

Calendrier scolaire

Les vacances Virgile Formation correspondent, dans la mesure du possible, aux calendriers scolaires des cantons.

Fréquentation des cours

Dans l'intérêt de l'enseignement, les cours seront suivis avec régularité et ponctualité. Aucune réduction de prix n'est accordée pour les leçons manquées. Une attestation peut être délivrée aux personnes ayant suivi les cours très régulièrement (au minimum 80 % de présence).

Paiement de la finance de cours

Le paiement de la finance de cours s'effectue à réception de la facture.

Annulation

L'inscription a valeur de contrat, soumis en tant que tel au C.O. Toutefois, la personne qui change d'avis peut révoquer ce contrat par simple communication écrite dans les 7 jours à compter de la date d'inscription, le timbre postal faisant foi.

Après le début du cours, aucune dispense de paiement ni de remboursement ne sera accordée, sauf cas de force majeure et sur demande écrite adressée à la direction. Dans tous les cas, des frais de gestion d'un montant de 40 francs seront exigés.

La direction se réserve le droit

- de renvoyer ou d'annuler un cours qui ne réunirait pas assez de participants
- de prendre toute mesure jugée opportune pour assurer la bonne marche des cours
- de modifier l'horaire.

Responsabilité

La direction décline toute responsabilité quant aux objets déposés dans les locaux.

Le présent document fait office de reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.
Je, soussigné, reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat, les accepte, et m'engage à régler la finance de cours à réception de la facture.

Date :

Signature :

Bulletin à retourner chez Virgile Formation

A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



Virgile Formation
Case postale
1800 Vevey